

PLU d'Auragne : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 26 mai 2026

Le document d'urbanisme en vigueur à Auragne (Haute-Garonne) est le suivant : Plan local d'urbanisme, dans sa version du 18 mai 2026. Il délimite 104 zones, dont 11 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 26 mai 2026.

- Le PLU d'Auragne s'applique dans sa version du 18 mai 2026.
- Il délimite 104 zones : 11 urbaines (U), 3 à urbaniser (AU), 50 agricoles (A) et 40 naturelles (N).
- Sur les 388 communes de la Haute-Garonne dont nous publions le document, Auragne occupe le rang 32 par le nombre de zones délimitées : 64 zones de plus que la médiane du département (40 zones).
- 68 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Auragne depuis 2013, pour 59 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	104 zones
Zones urbaines (U)	11 zones
Zones à urbaniser (AU)	3 zones
Zones agricoles (A)	50 zones
Zones naturelles (N)	40 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme
Document	AURAGNE
Version du	18 mai 2026
Partition GPU	DU_31024
Règlement officiel (PDF)	https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/DU_31024/00a77126915903dcaddc79437fbf6c42/31024_reglement_20260518.pdf

Les risques naturels et technologiques à Auragne

Risques majeurs recensés	Inondation
Reconnaisances de l'état de catastrophe naturelle	10 reconnaissances
Dernier événement reconnu, commencé le	7 mai 2018
Péril de la dernière reconnaissance	Inondations et/ou Coulées de Boue
Plans de prévention des risques naturels approuvés	0 plan
Plans de prévention des risques naturels prescrits	1 plan
Potentiel radon	Catégorie 1 : teneurs en uranium les plus faibles
Base GASPAREX extraite le	21 septembre 2026

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/31-haute-garonne/auragne-31024>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines	UA, UB, UB1, UE
Nomenclature des zones à urbaniser	1AU, 1AUE

Situation administrative

Code INSEE	31024
Code postal	31190
Intercommunalité	CC du Bassin Auterivain Haut-Garonnais
Département	Haute-Garonne
Région	Occitanie

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026	104 zones
Zones délimitées — 28 septembre 2026	104 zones
Zones délimitées — 2 septembre 2026	104 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Labruyère-Dorsa (3,5 km)	13 zones
Auterive (4,4 km)	111 zones
Grépiac (4,8 km)	70 zones
Venerque (6,2 km)	50 zones
Miremont (7,7 km)	129 zones
Vernet (8,3 km)	105 zones
Mauressac (9,9 km)	44 zones
Cintegabelle (10,5 km)	118 zones
Beaumont-sur-Lèze (12,4 km)	59 zones
Esperce (13,8 km)	9 zones
Noueilles (2,8 km)	19 zones
Saint-Léon (4,4 km)	55 zones
Espanès (6,8 km)	13 zones
Montbrun-Lauragais (7,1 km)	23 zones
Ayguesvives (7,8 km)	31 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/31-haute-garonne/auragne-31024>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.